



DECLARATION LIMINAIRE CSA

DU 29 OCTOBRE 2025

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs, les membres du CSA,

Nous voilà de nouveau autour de cette table, pour un CSA censé symboliser l'aboutissement du travail mené sur le planning 2026.

Pourtant, **FO JUSTICE** reste lucide : ce nouveau service ne résoudra en rien les profondes difficultés RH auxquelles notre établissement est confronté.

Les agents sont à bout, les moyens sont dérisoires, et la reconnaissance professionnelle, inexistante. Sur le terrain, la souffrance n'est plus silencieuse : elle se voit, elle se vit, elle s'entend. Et l'administration, elle, détourne le regard.

Depuis des mois, **FO justice réclame** l'inscription de la charte des temps des officiers à l'ordre du jour. Des relances, des rappels, des alertes... et toujours le même silence. Nous ne savons plus comment interpréter ce silence de l'administration : Ce n'est plus une négligence. C'est du mépris.
Ce mépris constant dépasse l'entendement et traduit un profond dysfonctionnement dans le dialogue social.

FO JUSTICE souhaite également revenir sur un sujet majeur :

L'agression récente d'un surveillant au sein de notre établissement. Un événement, grave !! Mais surtout le plus inacceptable, indécent, c'est la décision rendue en commission de discipline qui n'est pas en adéquation avec l'acte. Quand la violence envers les agents est minimisée, c'est tout le corps professionnel qu'on trahit.

La sécurité des personnels n'est pas une variable d'ajustement.

FO justice l'annonce sans détour : la prochaine fois, notre organisation ne se contentera pas de signaler les faits. **Nous agirons.**

Les élus FO justice du CD Salon-de-Provence